



Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

64 rue de la Joliette
13002 Marseille
Tél 06 32 28 91 22 / 04 91 93 62 91
unsaterritoriaux@marseille.fr
Site : marseille.unsa-territoriaux.org

Le 19/03/2026

L'UNSA, UN SYNDICALISME FIDÈLE À SES VALEURS

À l'approche du 2ème tour des élections municipales, notre organisation syndicale souhaite rappeler son attachement aux valeurs fondamentales du service public, du respect des agents et de l'intérêt général.

L'UNSA est présente pour défendre les droits des agents Territoriaux, améliorer leurs conditions de travail et promouvoir la justice sociale.

Sa force repose sur un principe essentiel : **Indépendance**

Un syndicat n'est ni un parti politique, ni un relais idéologique. Il agit librement, dans l'intérêt exclusif des agents.

LES VALEURS DE L'UNSA

L'UNSA s'inscrit pleinement dans ces principes :

- ✓ un syndicalisme réformiste, utile et concret
- ✓ une volonté de dialogue constructif
- ✓ un engagement pour un service public de qualité une défense constante des droits et des conditions de travail.

Le syndicalisme que nous portons est un syndicalisme

- ✓ **qui rassemble plutôt qu'il n'oppose**
- ✓ **qui protège plutôt qu'il n'exclut**
- ✓ **qui construit plutôt qu'il ne détruit**

Les élections locales ont des conséquences directes sur :

- les conditions de travail des agents territoriaux
- la qualité du service rendu à la population
- les moyens alloués aux services publics
- les orientations sociales, environnementales et économiques de la commune.

Nous vous invitons à examiner avec attention les propositions des candidats, notamment sur :

- l'emploi public et les effectifs
- les conditions de travail et le dialogue social
- la reconnaissance des agents dans les politiques publiques locales

Sans se substituer à la liberté individuelle de chacun dans l'expression de son vote, une organisation syndicale a la responsabilité de rappeler les principes qui fondent son engagement et d'alerter lorsque certaines orientations politiques apparaissent en contradiction avec ces derniers.

Voter est un droit, mais aussi un acte citoyen éclairé.

Notre syndicat continuera, quel que soit le résultat des élections, à défendre :

- ✓ Tous les agents, sans distinction,
- ✓ Préserver un service public fort et équitable,
- ✓ Faire vivre un syndicalisme responsable, humain et solidaire,
- ✓ Plus que jamais, restons unis autour de nos valeurs.



Le 18/03/2026

Lettre ouverte au futur Maire et élu(es) de Marseille

Mesdames, Messieurs,

Le syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille souhaite interpeller l'ensemble des candidates et candidats présents au second tour des élections municipales.

Au sein de notre ville, les agents territoriaux jouent un rôle crucial dans tous les aspects de la vie des Marseillaises et des Marseillais. Ils œuvrent dans des domaines essentiels tels que les écoles, les crèches, les services administratifs, les équipements sportifs et culturels, les services techniques et l'action sociale.

Dans les services administratifs et d'accueil du public, nos agents doivent faire face à une charge de travail croissante due à la complexité des démarches et à l'augmentation des demandes des usagers. Malheureusement, les effectifs ne sont pas toujours adaptés à cette évolution.

De manière quasi générale, les agents expriment une perte de pouvoir d'achat, un manque de reconnaissance de leur engagement, et un manque de confiance de leur hiérarchie. Les perspectives de carrière sont souvent insuffisantes au regard des responsabilités importantes qu'ils assument.

Face à ces constats, l'UNSA demande au futur Maire et élu(e)s de s'engager clairement sur plusieurs priorités dès leur élection :

- Reconnaître l'engagement des agents par une politique salariale plus équitable et une revalorisation du RIFSEEP,
- Améliorer concrètement les conditions de travail et la prévention des risques professionnels pour **tous** les agents,
- Renforcer les effectifs dans les services les plus sous tension,
- Mettre un terme aux inégalités entre les femmes et les hommes,
- Lutter contre la précarité et stabiliser les équipes,
- Mettre en place une organisation du temps de travail plus flexible et profitable à tous,
- Respecter les procédures de reclassement,
- Renforcer la direction de la santé au travail,
- Moderniser les équipements et les moyens matériels mis à disposition des agents,
- Garantir un dialogue social respectueux et transparent...

Les agents municipaux sont profondément attachés à leur mission de service public et à leur ville. Ils aspirent simplement à exercer leur métier dans des conditions dignes, avec les moyens nécessaires pour répondre aux attentes des habitants. Ils attendent des réponses à la hauteur des défis que doit relever le service public à Marseille.

Veuillez croire, Mesdames, Messieurs, en notre attachement au service public et à l'intérêt général.

Les responsables Syndicaux UNSA Territoriaux Ville de Marseille